



CONTRAT DE PROJET 2012-2015



Réécrire régulièrement le contrat de projet : tel est le principe qui régit les relations entre notre association et la CAF.

Pour la quatrième fois¹ nous nous sommes livrés à cet exercice. Pour la première fois, il s'opère dans un contexte politico-administratif très incertain : réforme des collectivités territoriales, négociation de la convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la C.N.A.F, réforme des schémas intercommunaux... Et comment ignorer la raréfaction des ressources publiques, terme élégamment choisi pour décrire la baisse spectaculaire des financements publics !

Contexte mouvant donc mais surtout contexte difficile socialement pour les publics que nous accueillons quasi-quotidiennement. Contexte difficile dans lequel les valeurs qui fédèrent les centres sociaux prennent toute leur acuité :

- la dignité humaine,
- la solidarité,
- la démocratie.

Nous sommes profondément engagés pour faire vivre ces valeurs parce qu'elles participent au renforcement du pouvoir d'agir des usagers du centre social qui est, in fine, l'expression même de la démocratie. Cet engagement ne saurait se concevoir hors de toute réalité gestionnaire : la mise en place d'un tableau de bord prospectif en lien avec la Fédération Régionale des Centres Sociaux est le signe d'une volonté de s'inscrire dans la durée.

Bien évidemment le projet présenté a été pensé en fonctions des possibilités financières du moment : il sera adapté en fonctions des évolutions des politiques publiques et des moyens qui les accompagneront. Tout comme la Fédération Nationale et la Fédération Régionale auxquelles nous appartenons, nous ne pouvons pas croire que la solidarité sera une variable d'ajustement des Politiques Publiques !

L'ambition partagée d'un projet de développement local social pourrait être au coeur d'un Pacte de Coopération Territoriale pluri-partenarial comme cela existe déjà dans divers lieux à l'initiative de la Fédération Nationale des Centres Sociaux.²

Finissons ce préambule sur un mode optimiste : le centre social de Salindres, c'est aussi une capacité de permettre à des gens de tous niveaux de s'investir sur des projets variés tels une WebTV, une épicerie solidaire en voie de transformation en SCOOP, des ateliers de découverte scientifiques et techniques, la participation au Festival d'Avignon, des participations à des émissions de radio, des confections de repas, des activités parents-enfants...

Autant de déclinaisons concrètes du lien social !

1/Premier contrat de projet 2003, puis 2004-2007 et enfin 2008-2011

2/la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) propose cette démarche permettant « (...) une reconnaissance par les pouvoirs publics de l'intérêt d'une approche globale des territoires recherchant le développement social des personnes et des territoires », basée sur « la recherche d'un accord pluripartenarial et pluriannuel ».

PREMIÈRE PARTIE

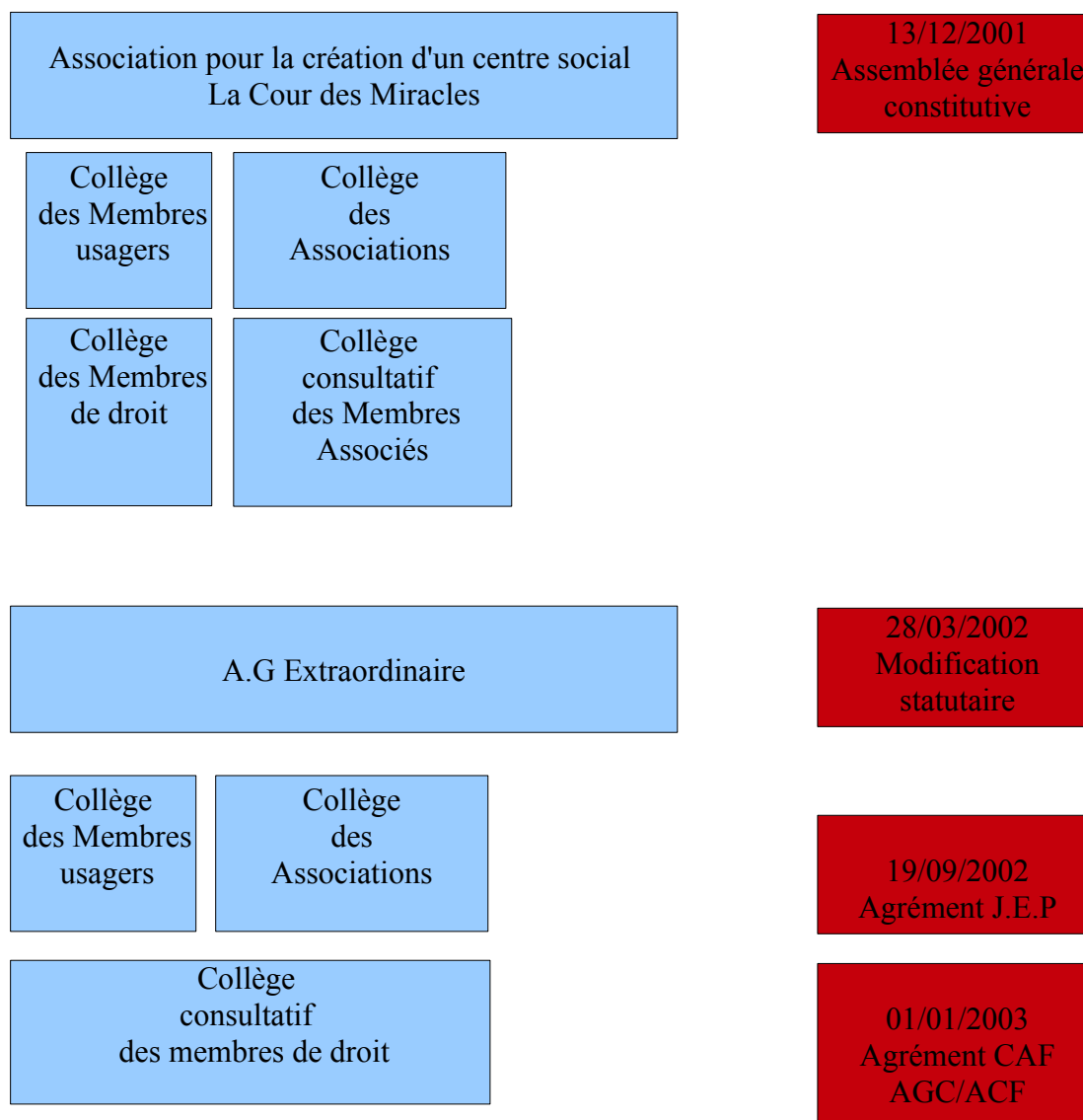
REPÈRES SUR LE CENTRE SOCIAL DE SALINDRES

1.1 Des orientations en évolution :

Période	Orientations
<p>2003-2007 :</p> <p>Durant ces années, le centre social s'inscrit pleinement dans son territoire. L'équipe professionnelle se structure. Un effort particulier est porté sur la formation professionnelle. De même des outils de gestion sont mis en place afin de consolider la viabilité économique de la structure.</p> <p>Par ailleurs, l'engagement fédéral du centre social se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élection de deux administrateurs au Conseil d'Administration de la Fédération Régionale des Centres Sociaux, - l'implication sur un dispositif fédéral national en lien avec l'ANCV permettant à des familles de bénéficier de chèques-vacances ANCV. <p>L'évolution des indicateurs sociaux de la commune amène le centre social s'interroger sur une éventuelle action en matière d'insertion.</p>	<p><i>Orientation 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualifier "La Cour des Miracles" comme lieu-ressource et comme lieu d'actions pour l'ensemble des habitants du territoire, <p><i>Orientation 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le groupe familial comme support des actions éducatives et comme carrefour de rencontres intergénérationnelles, <p><i>Orientation 3 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la lutte contre la disqualification et la stratification sociale, <p><i>Orientation 4 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre un lieu d'éducation populaire, <p><i>Orientation 5 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre un incitateur de partenariat.
<p>2008-2011 :</p> <p>L'équipe professionnelle se forme et se recompose. Les procédures de recrutement s'étoffent. Le secteur "familles" prend de l'ampleur et diversifie ses actions. Le travail en réseau, notamment fédéral, devient incontournable et permet une ouverture sur des pratiques professionnelles différentes.</p> <p>La création de l'Epicierie sociale, devenue Epicierie solidaire marque la volonté concrète</p>	<p><i>Orientation 1 :</i></p> <p>Poursuivre et développer notre mission d'accueil, d'information et d'orientation du public.</p> <p><i>Orientation 2 :</i></p> <p>Utiliser le support culturel pour poursuivre, soutenir et développer l'accès aux loisirs et</p>

<p>d'intervenir dans le champ de l'insertion. L'obtention des financements d'insertion par le Conseil Général est aussi une reconnaissance du travail accompli. Désireux d'explorer des actions novatrices sur le champ économique des administrateurs et des professionnels du centre social créent une association de préfiguration d'une structure d'insertion par l'activité économique dont la vocation ultime est la création d'une SCOP "Traiteur".</p> <p>Cette période est aussi celle du renforcement des outils de gestion du centre social avec l'introduction d'un tableau de bord prospectif co-élaboré avec l'ACEGAA et la Fédération Régionale des Centres Sociaux du Languedoc-Roussillon.</p>	<p>animation permettant le lien social et familial,</p> <p><u>Orientation 3 :</u></p> <p>Soutenir les dynamiques de participation des habitants débouchant sur une expérience d'autonomie et de prise de responsabilité.</p>
---	--

1.2 Une évolution progressive :



A.G Extraordinaire

Association du centre social
La Cour des Miracles

Inauguration Épicerie Solidaire

Création de l'association de préfiguration d'une
structure insertion par l'activité économique.
Le centre social est partie prenante

05/05/2004
Modification de
dénomination

30/01/2008

09/11/2009
Agrément Points
Infos Familles

24/02/2011

1.3 La vie statutaire du 01 janvier 2008 au 30 mai 2011 :

Instances	<i>Nombres de réunion</i>
Bureau	52
Conseil d'Administration	17
Assemblée Générale	4

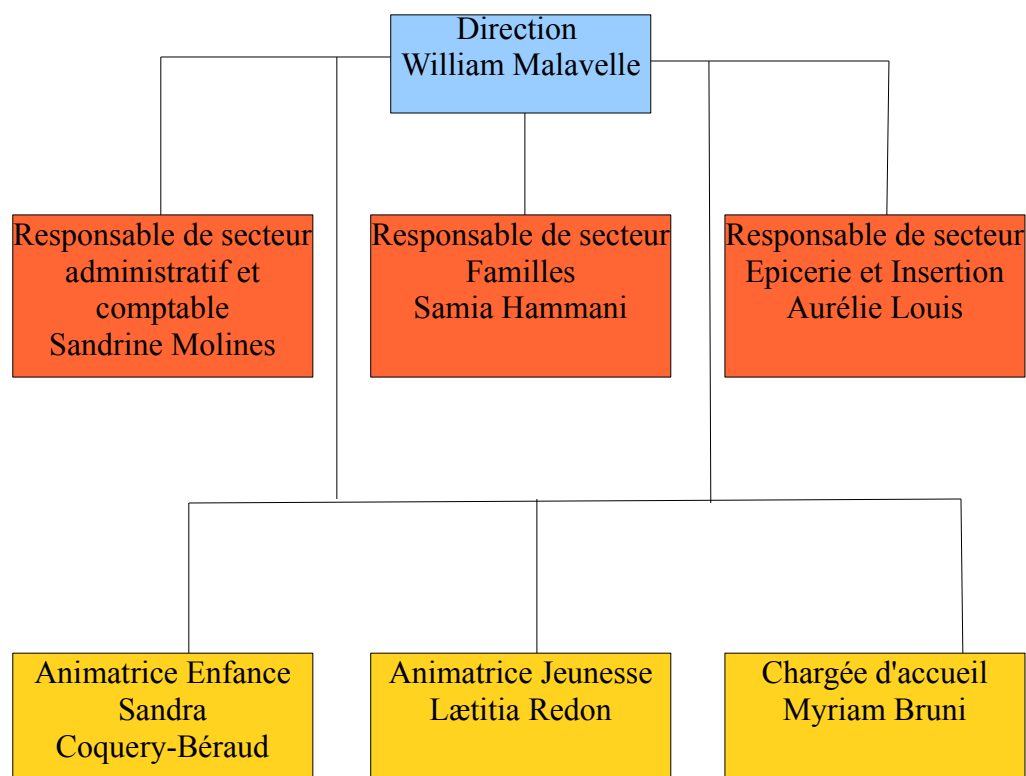
Nombre d'administrateurs usagers et associatifs cumulés sur la période	24
Nombre d'administrateurs usagers et associatifs pour l'année 2008	14
Nombre d'administrateurs usagers et associatifs pour l'année 2009	17
Nombre d'administrateurs usagers et associatifs pour l'année 2010	20
Nombre d'administrateurs usagers et associatifs pour l'année 2011	17
Nombre de femmes administratrices sur la période	21
Nombre d'hommes administrateurs sur la période	3

La féminisation des instances de gouvernance du centre social est criante. Face à ce constat, il convient de rappeler que la sociabilité villageoise est encore fortement marquée par le schème industriel. A l'évidence le bureau reste le lieu de délibération le plus régulier. Peut-être sa régularité empêche-t-elle une mobilisation encore plus importante du Conseil d'Administration ? Lieu de sociabilité, le bureau permet de discuter, d'échanger, de construire des représentations sur les grandes questions sociales et leurs déclinaisons locales. Cependant, le rôle gestionnaire du bureau prend une acuité de plus en plus importante au vu de l'instabilité administrative et financière. Afin d'aider les administrateurs à se positionner dans cet environnement mouvant un Tableau de Bord Prospectif a été co-élaboré avec la Fédération Régionale, l'Association de Conseil Et en Gestion des Associations et le centre social de Salindres.³

1.4 Répartition des types d'adhésion par année du contrat :

Année	Familles	Associations	Individuels
2008	133	33	65
2009	80	20	52
2010	160	30	59
2011 (janvier à mai)	117	25	45

1.5 L'équipe professionnelle au service du projet :⁴



³/cf infra

⁴/Au 01 janvier 2011

DEUXIEME PARTIE

REPÈRES SUR LE TERRITOIRE

2.2. Les constituants démographiques :

Les modifications structurelles qui traversent la commune sont relativement faibles depuis la dernière réécriture du projet. Cependant, il nous a paru pertinent de procéder à une présentation de données permettant de saisir les préalables démographiques à nos orientations et aux actions en découlant et tant il est vrai que la question démographique pose celle de l'équilibre de nos territoires dans les vingt ans à venir.

2.2.1 Structure de la population :

Evolution de la population :

<i>Année</i>	<i>1968</i>	<i>1975</i>	<i>1982</i>	<i>1990</i>	<i>1999</i>	<i>2007</i>	<i>2011</i>
<i>Population</i>	3845	3666	3459	3213	3054	3056	3129

Le chiffre retenu pour l'année 2011 est le chiffre calculé selon les nouvelles modalités applicables au recensement de la population française. Il a été produit au 01 janvier 2008.

La difficulté classique n'a pas été surmontée : les principales données utilisées ont été officialisées en 2007. Nous ne disposons pas à ce jour de données "récentes".

Population par sexe et âge en 2007 :

<i>Age</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
0 à 14 ans	243	227
15 à 29 ans	233	214
30 à 44 ans	285	292
45 à 59 ans	306	327
60 à 74 ans	259	300
75 à 89 ans	135	208
Plus de 90 ans	6	21

Population regroupée 2007 :

<i>Age</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
0 à 19 ans	331	298
20 à 64 ans	828	861
Plus de 65 ans	308	430

Mobilité géographique :

<i>Personne de 5 ans et plus habitant 5 ans auparavant</i>	<i>Année 2007</i>
Le même logement	2006
Un autre logement de la même commune	249
Une autre commune du même département	416
Un autre département de la même région	40
Une autre région métropolitaine	195
Un DOM	1
Hors France/Hors DOM	6

Catégories socio-professionnelles + 15 ans :

<i>Catégorie</i>	<i>Année 1999</i>	<i>Année 2007</i>
Ensemble	2616	2564
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4	8
Cadres et professions intermédiaires supérieures	56	80
Professions intermédiaires	208	284
Employés	392	404
Ouvriers	484	384
Retraités	565	836
Autres personnes sans activités	716	492

Catégories socio-professionnelle répartie par sexe :

<i>Catégorie</i>	<i>Hommes 2007</i>	<i>Femmes 2007</i>
Ensemble	1232	1332
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8	0
Cadres et professions intermédiaires supérieures	64	16
Professions intermédiaires	152	132
Employés	68	336
Ouvriers	320	64
Retraités	444	392
Autres personnes sans activités	120	372

Monoparentalité-CAF du Gard :⁵

<i>Sexe</i>	<i>Nombre</i>
Hommes	8
Femmes	115

Monoparentalité-CAF selon le nombre d'enfants :

1 enfant	2 enfants	3 enfants
77	32	14

Monoparentalité INSEE :⁶

	1999	2007	Variation %
Hommes	20	20	0,00%
Femmes	112	148	32,00%

Principal élément de variation en terme de structure de population, la monoparentalité féminine est un fait social marquant sur le territoire salindrois. Cette affirmation nous semble corroborée si l'on compare les taux communaux avec les taux régionaux et nationaux.⁷

Il convient toutefois de relativiser en rappelant une règle simple en statistique : plus la série est importante plus le poids des variables est réparti abaissant ainsi le poids relatifs de chacun d'entre-eux.

Monoparentalité comparée en % de population familiale de la zone considérée :

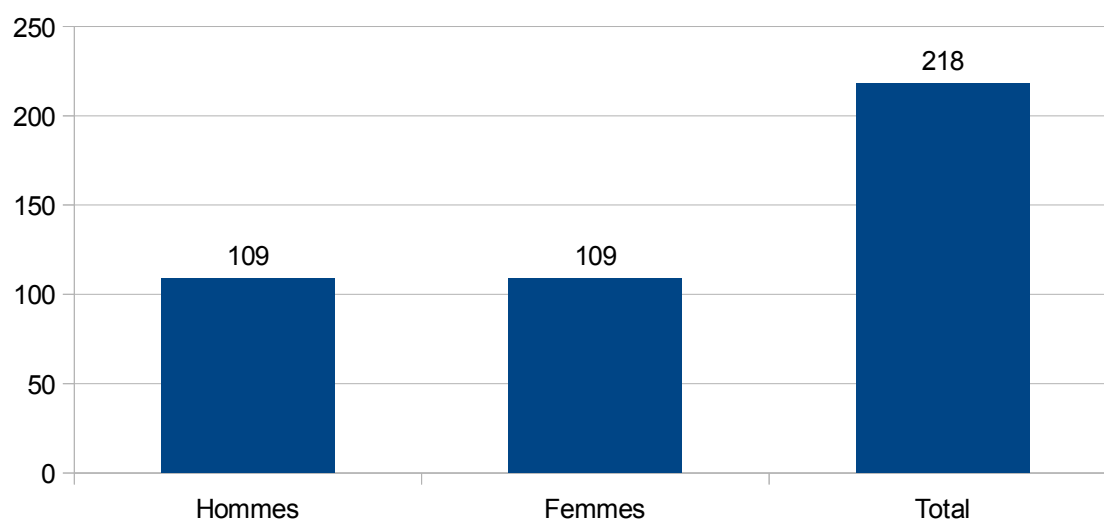
	Salindres	Région Languedoc-Roussillon	France
Hommes	2,1	2,4	2,3
Femmes	15,8	13	11,9

⁵/Source CAF du Gard au 10/02/2011 (Perspicaf)

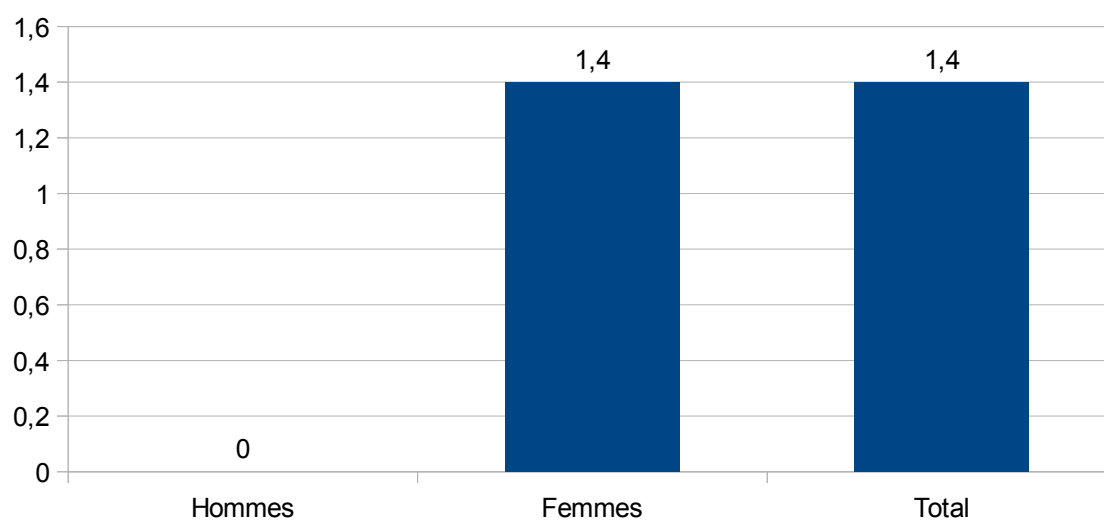
⁶/Source INSEE Recensement population 1999, recensement population 2007 et exploitations complémentaires

⁷/Source INSEE 2008 et exploitations complémentaires : www.recensement-2008.insee.fr/ pages consultées le 04/07/11 tout comme les tableaux suivants concernant les demandeurs d'emplois.

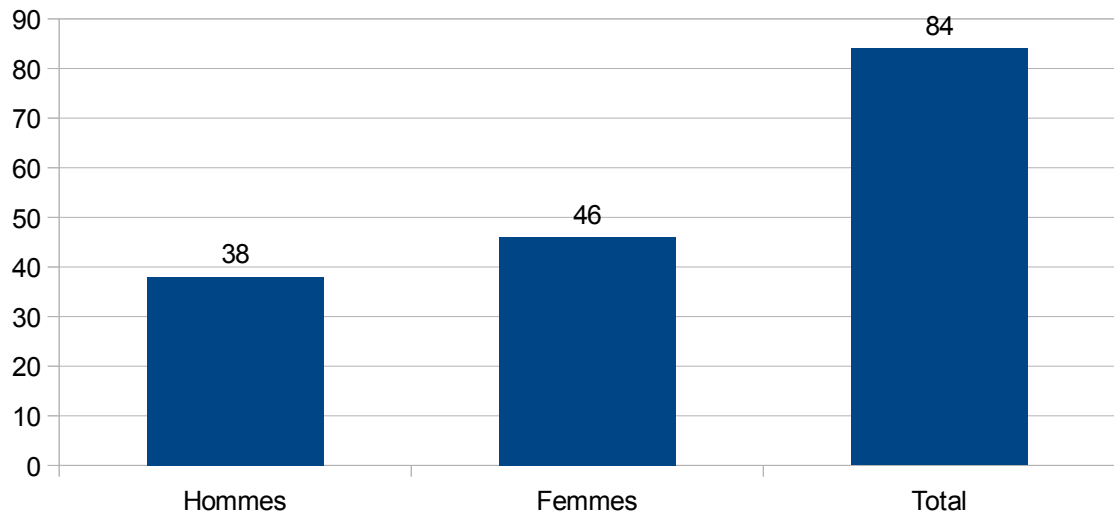
Nombre de demandeurs d'emplois par sexe au 31 décembre 2009



Evolution des demandeurs d'emploi par sexe en pourcentage 2008-2009

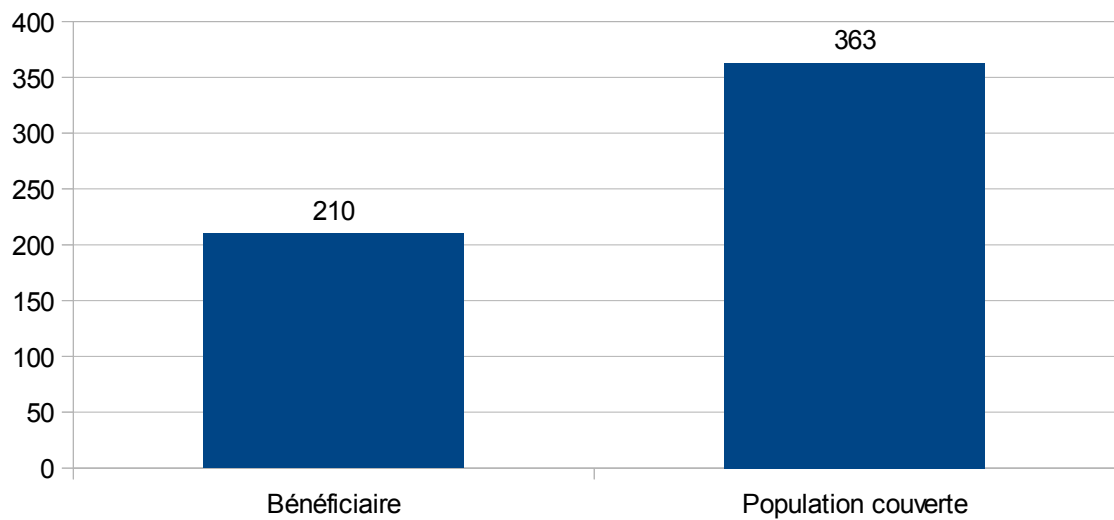


Demandeurs d'emplois de longue durée en valeur absolue par sexe au 31 décembre 2009



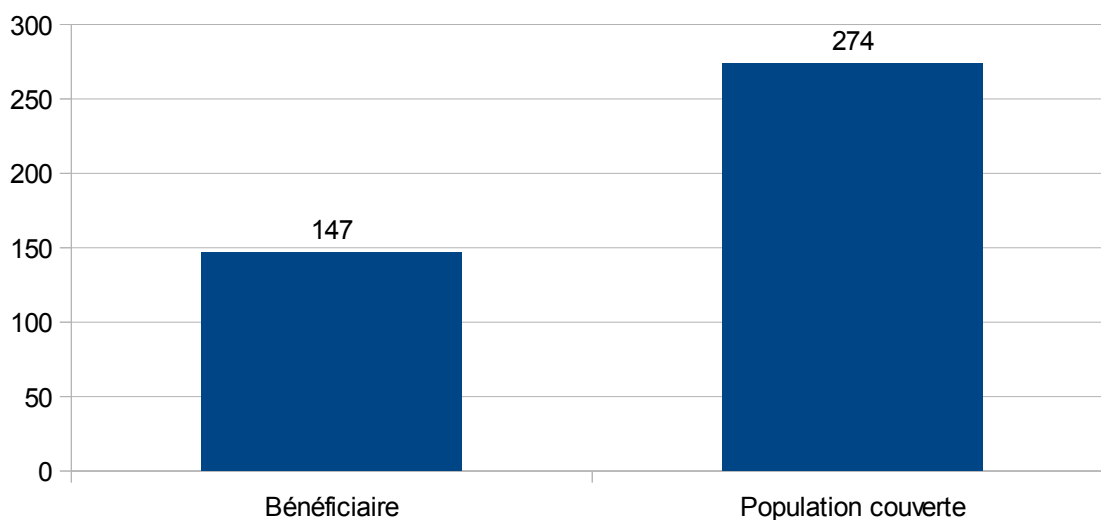
Indicateurs de précarité CAF :⁸

Revenu garanti et complément 2009



⁸/source PespicaF 10/02/2011

RSA 2009



2.2.2 La structuration institutionnelle :

2.2.2.1 La commune et la communauté d'agglomération :

La commune appartient à la communauté d'agglomération du Grand Alès, ensemble de 16 communes présidé actuellement par le Député-Maire d'Alès. La loi portant réforme des collectivités territoriales est venue percuter les regroupements communaux en ce qu'elle a prévu "(...)l'achèvement de l'intercommunalité(...)" sur le territoire national. Comme dans tous les départements le Préfet du Gard a donc travaillé à l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Selon le schéma proposé, la commune resterait dans le giron de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès au périmètre élargit à 46 communes suite à l'intégration des communautés de communes :

- Autour d'Anduze,
- Mont Bouquet
- Vézènobres.

Dans un tel contexte de mutation institutionnelle, des questions se posent quand à l'avenir des relations entre le centre social et la collectivité :

- le niveau de renégociation des compétences,
- le maintien ou pas d'une modalité interne de gestion des compétences dites partagées où les maires restent décideurs sur le périmètre communal,
- l'inscription ou pas d'une compétence "action sociale" élargie comme cela se généralise dans les regroupements de communes.

2.2.2.2 le niveau de négociation des compétences :

Le regroupement de communes proposé par le Préfet implique que se retrouve au sein de la "nouvelle" communauté d'agglomération des communes qui n'ont pas transférées de manière uniforme les compétences. Ainsi, notre interlocuteur en matière d'enfance-jeunesse n'est plus la commune depuis 2005 mais la communauté d'agglomération, détentrice de la compétence. A cet égard toutes les relations relatives au Contrat-Enfance-Jeunesse passent par la Communauté d'Agglomération. Qu'en sera-t-il lors de la constitution du nouveau périmètre ? Statu-quo ? Redéfinition d'une nouvelle compétence ? Redéfinition des contrats ? Autant de questions sans réponses à ce jour mais qui paraissent nécessiter une veille active.

2.2.2.3 le maintien ou pas de la compétence partagée :

Modalité interne de gouvernance, la notion de compétence partagée permet aux maires des communes de rester décideurs sur leur commune d'un certains nombres de compétences transférées à la communauté d'agglomération du Grand Alès. La compétence "enfance-jeunesse" est l'une d'entre-elles. Pratiquement, cela revient à négocier directement avec le maire concerné un projet ou une action sans que la Communauté d'Agglomération n'est son mot à dire sur la pertinence du partenariat envisagé. La-aussi qu'en sera-t-il dans une configuration à 46 communes et quelles seront les modalités de construction partenariale mise en oeuvre sur le territoire local ?

2.2.2.4 L'inscription d'une compétence "action sociale" élargie :

Un des constats partagés par l'ensemble des acteurs du territoire communal est la porosité sociale des communes constituant l'ensemble Grand Alésien. Les problématiques sociales, forcément plus concentrée en zone urbaine, irrigue le Grand Alès : difficultés d'accès à l'emploi, difficulté d'accès au logement, problèmes de santé mentale particulièrement ardu... Une réponse co-construite avec les communes, les acteurs associatifs, les acteurs institutionnels et portée à l'échelle communautaire nous paraîtrait être un gage d'efficacité en matière de réponse apportée au public.

Positionnement de la commune sur l'arc sud méditerrané



Communauté d'agglomération actuelle :



Communauté d'agglomération future :



2.2.3 Le Département :

2.2.3.1 La réforme de la clause générale de compétence :

Pour mémoire la réforme de la clause générale de compétence était contenue dans la réforme des collectivités territoriales. La compétence générale, c'est la faculté pour une collectivité territoriale de s'impliquer financièrement dans une action dont elle juge qu'elle a un impact positif sur sa population ou sur son territoire. Or depuis l'adoption de la loi portant réforme des collectivités territoriales, cette clause générale de compétence disparaît⁹ au profit de compétences d'attributions. Les relations privilégiées entretenues entre le Département du Gard et les centres sociaux agréés pourraient ainsi être contestées. Le report de la suppression la clause générale de compétence au 01 janvier 2015 doit permettre que soit abordées en amont les conditions de collaboration future entre Département et centres sociaux.

2.2.4 La CAF :

2.2.4.1 L'incertitude sur la convention d'objectifs et de gestion :

La coïncidence d'achèvement entre notre contrat de projet et la C.O.G liant la CNAF à l'Etat nous a conduit à émettre l'hypothèse d'un renouvellement provisoire de nos agréments AGC et ACF. Nous avons en définitive opté pour une demande classique de renouvellement du contrat de projet. Les incertitudes pesant sur :

- les conditions d'agrément,
- le contenu de l'agrément,
- le mode de financements des agréments,

conduisent à un positionnement revendiqué comme prudent sur le développement futur du centre social de Salindres.

⁹/A l'exception des projets concernant le sport, le tourisme et la culture.

TROISIEME PARTIE

REPÈRES SUR LA METHODE

3 Éléments de méthode de réécriture :

La méthode de réécriture est évidemment assise sur le tryptique de valeurs défendue par nos fédérations nationales et régionales. Notre projet associatif interprète à son tour ces valeurs sur le registre de la gouvernance en postulant que :

- notre travail est de donner les modes d'emplois de la prise de pouvoir démocratique,
- seuls les gens sont compétents pour décider de ce qu'ils font de leur propre vie.

Ces déclinaisons nécessitent parfois une grande abnégation mais surtout une empathie forte avec les usagers et les habitants du territoire.

Ressource individuelle et collective, le centre social est garant des méthodes employées afin de faire vivre harmonieusement ces axes de travail.

Afin de proposer un nouveau projet d'agrément une méthode collaborative a été organisée en privilégiant deux postulats :

- tous les acteurs du centre social doivent parler de leur place et uniquement de leur place,
- toute parole a un sens même si celui qui la porte ignore le sens de ce qu'il dit.

Considérant que le Conseil d'Administration est le lieu d'élaboration collective des projets portés par le centre social, il a été considéré que :

- la commission de réflexion et/ou réécriture du projet était le Conseil d'Administration,
- les membres du Conseil d'Administration quelque soit leur collège d'appartenance (usagers, associatifs, de droit) étaient légitimes à intervenir à la réflexion.

Conséquemment le choix a été fait d'inviter chaque administrateur à participer à ce travail.

Les étapes ont été organisées schématiquement à partir d'une scansion entre séminaire et groupes de travail.

- un premier séminaire a porté la parole des professionnels : chaque membre de l'équipe a présenté son travail, proposé une analyse qualitative, des propositions d'améliorations et bien sûr répondu aux question des administrateurs,
- des groupes de travail ont par la suite été réunis. Ils ont associés professionnels et administrateurs sous la forme de la "discussion à batons rompus".¹⁰
- un deuxième séminaire de travail a porté la parole des administrateurs. Deux groupes d'administrateurs ont été sollicités afin de réfléchir à la question : "Comment vous représentez-vous le centre social dans quatre ans ?". A la suite de ce travail, les administrateurs ont pris individuellement la parole pour apporter leur réponse. Afin de favoriser cette prise de parole individuelle, forme d'appropriation du projet centre social, le principe du rapporteur n'a pas été retenu. Pour les mêmes raisons les membres de l'équipe n'ont pas eu l'autorisation de s'exprimer et ont été positionnés dans une fonction de preneur

10/Cf supra la question du sens

de notes. A l'issue de ce travail d'expression individuel, un travail de formulation écrite a été faite par le groupe d'administrateur, prémisses des orientations futures du centre social.

- Un troisième séminaire de travail sur la fonction de bénévoles en centre social est programmé durant le dernier trimestre civil 2011.

Démarche composite et obligatoirement incomplète, la démarche de réécriture s'est efforcée de :

- rendre intelligible une démarche complexe pour les administrateurs et les usagers,
- rendre opératoire des concepts généraux parfois manipulés avec grandiloquence,
- rendre lisible nos caractéristiques auprès de nos partenaires institutionnels,

Evidemment il nous faut aborder ici deux autres traits marquants de cette phase de réécriture :

- l'instabilité réglementaire et l'incertitude quand aux modes de relations CNAF/CAF/centre social dans le cadre de la future Convention d'Objectifs et de Gestion.
- l'éternel conflit aporétique entre réponses aux demandes et réponses aux besoins sociaux identifiés.

Affirmons donc que le travail présenté ne prétend pas à l'exhaustivité, à la rigueur scientifique absolue ou encore à l'originalité novatrice. Il se contente juste de :

- présenter une parole d'habitants élaborée collectivement,
- présenter une vision partielle d'un territoire et d'un outil au service de son développement social local,
- présenter un bout de la vie quotidienne vécue par les habitants.

Depuis 2003, date de son premier agrément, le centre social de Salindres s'est toujours inscrit dans une position stratégique d'interdépendance entre volonté associative, volonté politique et pouvoir institutionnel. A nouveau c'est dans ce cadre que nous plaçons ce nouveau contrat de projet.

QUATRIEME PARTIE

ELEMENTS DE BILAN

4.1 Les outils transversaux au service du projet :

4.1.1 La démarche Tableau de Bord :

Initiée par la Fédération Régionale des Centres sociaux, une démarche de prévention des risques économiques dans les centres sociaux s'est très vite, à l'initiative de l'ACEGAA, enrichie d'une démarche de réflexion autour de la mise en place d'un outil permettant de prendre en compte l'évolution du contrat de projet mais aussi de réfléchir au partage d'information nécessaire entre bénévoles, professionnels, élus, financeurs.

C'est autour de l'adaptation du modèle développé par Robert Kaplan et David Norton que s'est concentré le travail. Le Tableau de Bord Prospectif est organisé à partir d'axes et d'indicateurs. Si l'on retient qu'un centre social est une organisation au service des habitants qui a besoin de ressources financières et humaines et doit s'adapter à son territoire d'intervention, alors nous pouvons construire les axes suivants :

- axe habitants,
- axe ressources financières,
- axe ressources humaines,
- axe adaptation au territoire.

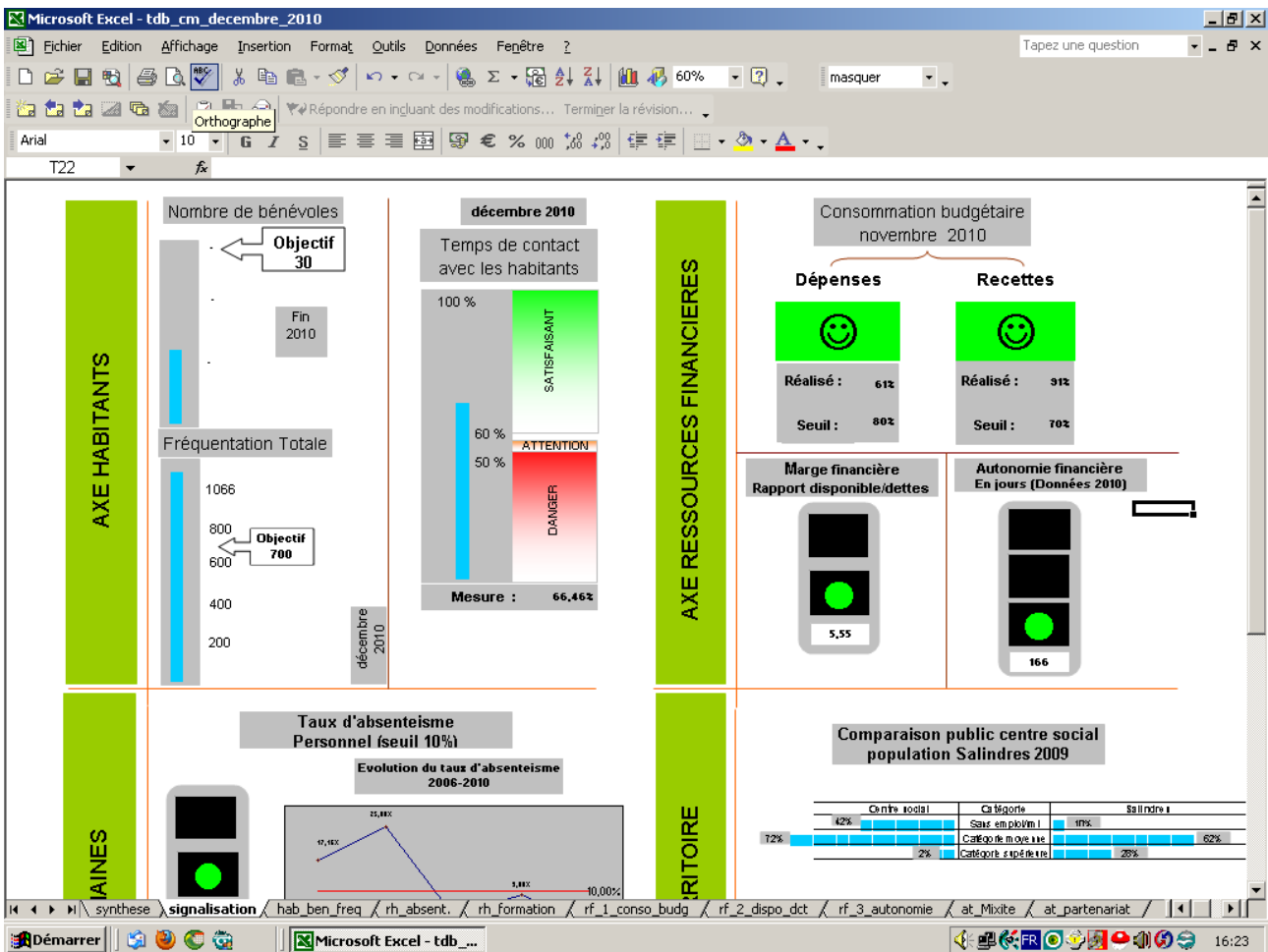
Afin de mieux cerner ces axes nous avons donc décliné des items quantifiables s'inscrivant dans ces axes et bien évidemment dans les objectifs du contrat de projet.

Pour le centre social de Salindres par axe nous avons :

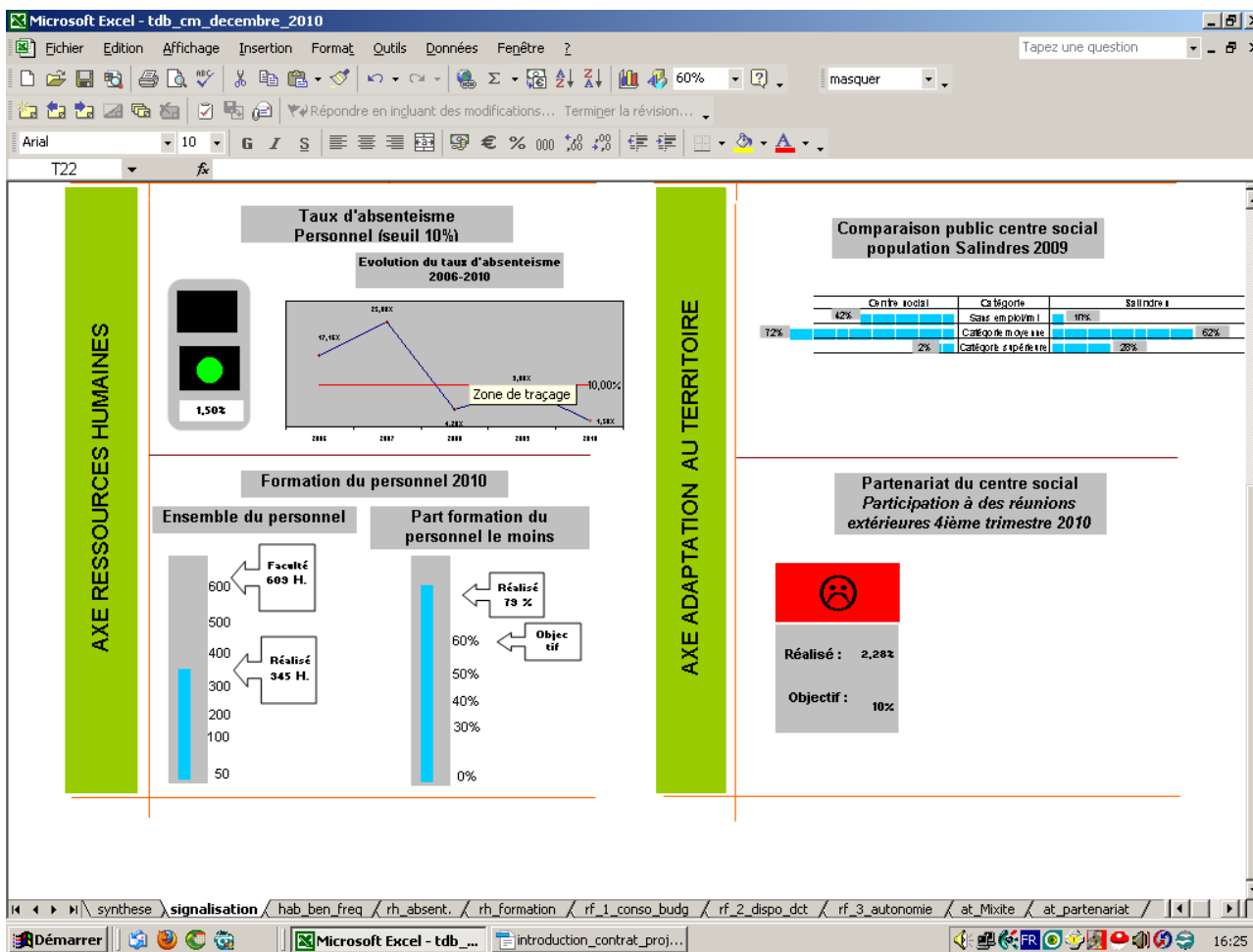
Axe	Objectifs
Habitants	- augmenter le temps disponible de face à face avec les habitants, - diversifier et rendre efficace les modes de contact avec les habitants, - sensibiliser et organiser l'investissement des habitants dans le centre social.
Ressources financières	- déterminer et consolider les marges financières, - assurer la solvabilité à court terme.
Ressources humaines	- favoriser la formation des salariés en priorité celle des moins qualifiés, - améliorer l'implication des salariés dans le projet.
Adaptation au territoire	- connaître et améliorer le partenariat, - maintenir une mixité sociale parmi les usagers du centre social.

Il s'est donc agi dans une dernière étape de déterminer les modalités de renseignements des items retenus et de configurer un outil à l'ergonomie simple pour pouvoir être partagé avec des non-

professionnels. Au final le résultat est le suivant :



Il s'agit ici d'une visualisation de l'axe habitants et de l'axe consommation budgétaire avec comme indicateurs quantifiables le nombre de bénévoles, le nombre total de fréquentation ainsi que le temps de contact avec les habitants. Du point de vue financier, il s'agit du ratio de consommation budgétaire, de l'autonomie financière en nombre de jours et du ration disponibilité/dettes.



Il s'agit ici de la visualisation de l'axe ressources humaines à partir de la mesure du taux d'absentéisme – un centre social est aussi une entreprise- et des heures consacrées à la formation du personnel. L'axe adaptation au territoire conduit à la mesure de l'empreinte du public fréquentant la structure sur l'ensemble de la population communale et tente une mesure du partenariat du centre social.

Outil original d'appropriation des dimensions "gestionnaire" par les administrateurs, la démarche tableau de bord permet, par comparaison, d'obtenir une vision de l'empreinte du centre social sur son territoire d'intervention.

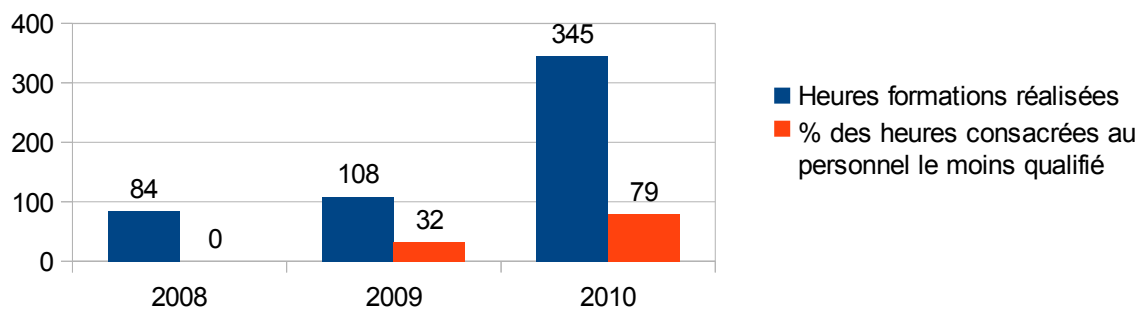
Outil d'information, il est aussi un outil de transformation puisque les constats qu'ils posent nous ont par exemple conduits à réformer les horaires d'ouvertures du centre social.

4.1.2 L'équipe professionnelle :

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Qualification professionnelle</i>
Malavelle William	Directeur	DEFA Licence Sciences de l'Education Diplôme Supérieur-Jeunesse Education Populaire Sports mention direction d'établissement
Molines Sandrine	Responsable de secteur administratif et comptable	Comptable d'entreprise-AFPA
Hammani Samia	Responsable de secteur "familles"	DEFA
Louis Aurélie	Responsable de secteur "Epicerie Solidaire" et ACI	DUT ESF
Redon Laetitia	Animatrice jeunesse	BAFD
Coquery-Béraud Sandra	Animatrice enfance	BP-JEPS
Bruni Myriam	Chargée d'accueil au public et aux associations.	

La formation professionnelle a été largement utilisée afin de permettre une qualification plus importante du projet. La mesure en a été faite dans le cadre du tableau de bord prospectif en portant une volonté et un éclairage particulier sur les personnels les moins qualifiés (infra IV) :

Consommation des heures de formation professionnelle



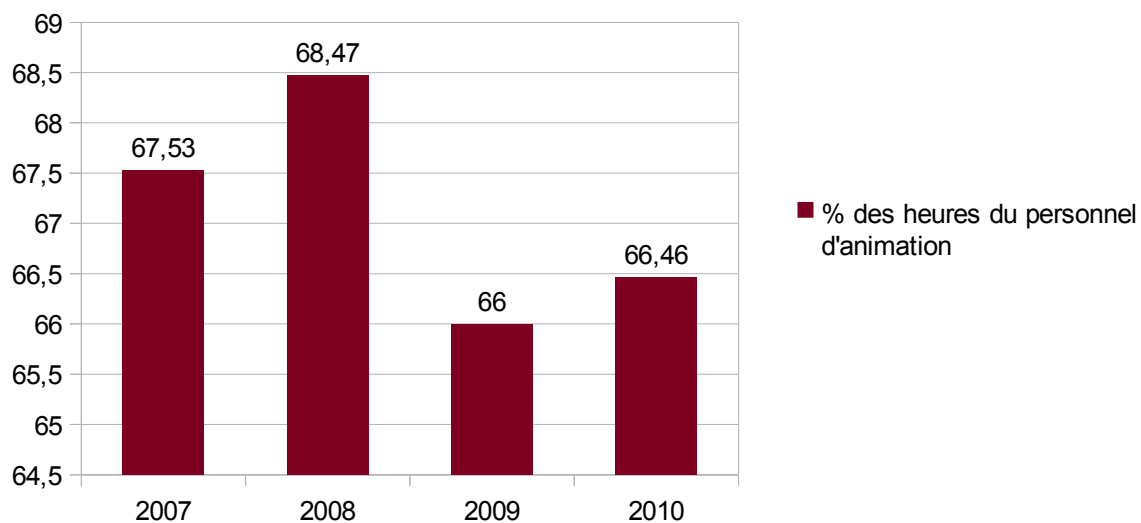
Il convient de rappeler qu'en moyenne 100 heures formations correspondent à un mois de travail dans la structure. C'est un véritable effort de mise à niveau des compétences professionnelle que le centre social de Salindres a fourni durant les trois années écoulées.

4.1.3 L'accueil du public :

Fonction clé des centres sociaux, il a paru nécessaire de mesurer les flux d'accueil du public au centre social en mesurant :

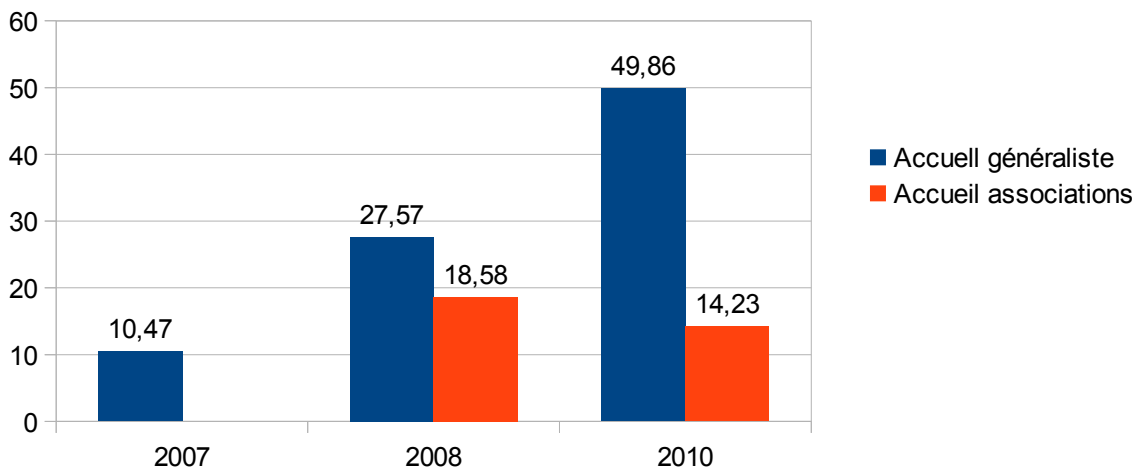
- le nombre d'accueil au sens de l'accueil généraliste du centre social,
- la part du temps de travail de l'équipe d'animation consacrée à cette fonction,
- la part du temps de travail de l'équipe administrative consacrée à cette fonction.

Pourcentage des heures du personnel d'animation consacré au contact direct avec le public



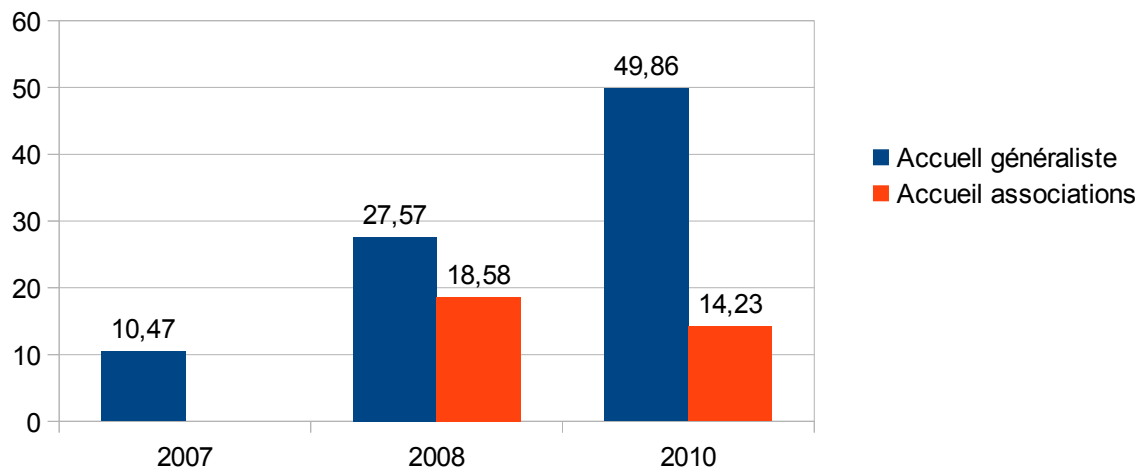
Fonction accueil en pourcentage des heures de travail

Personnel hors personnel d'animation

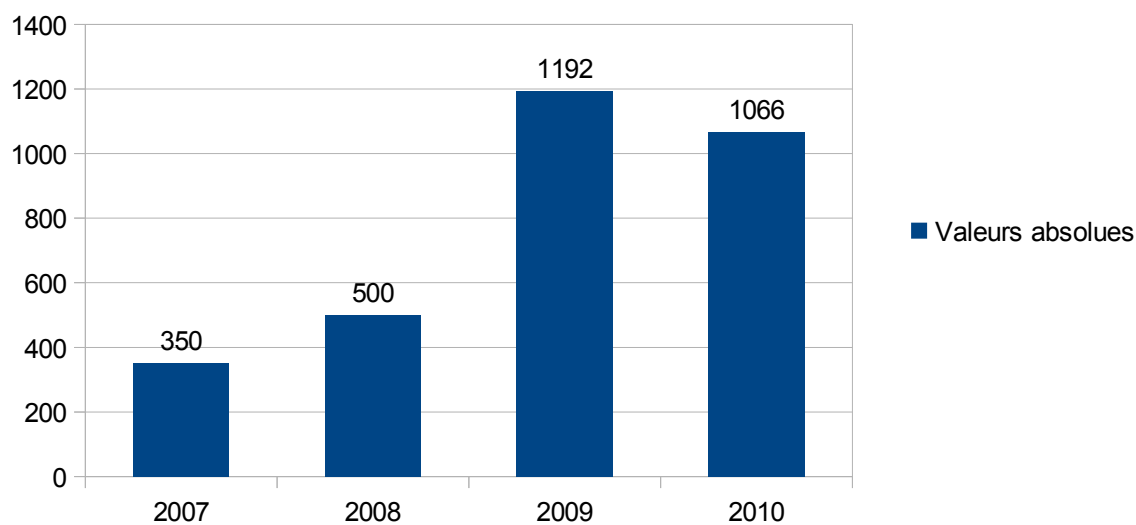


Fonction accueil en pourcentage des heures de travail

Personnel hors personnel d'animation



Accueil généraliste en valeurs absolues

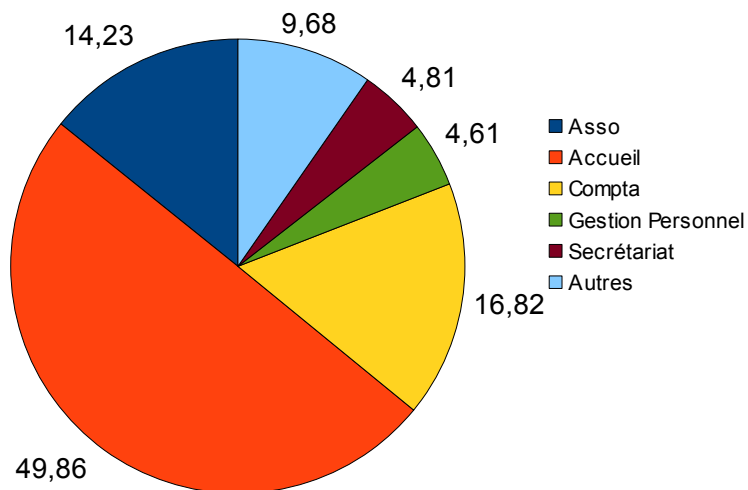


Au regard de ces chiffres, on constate que :

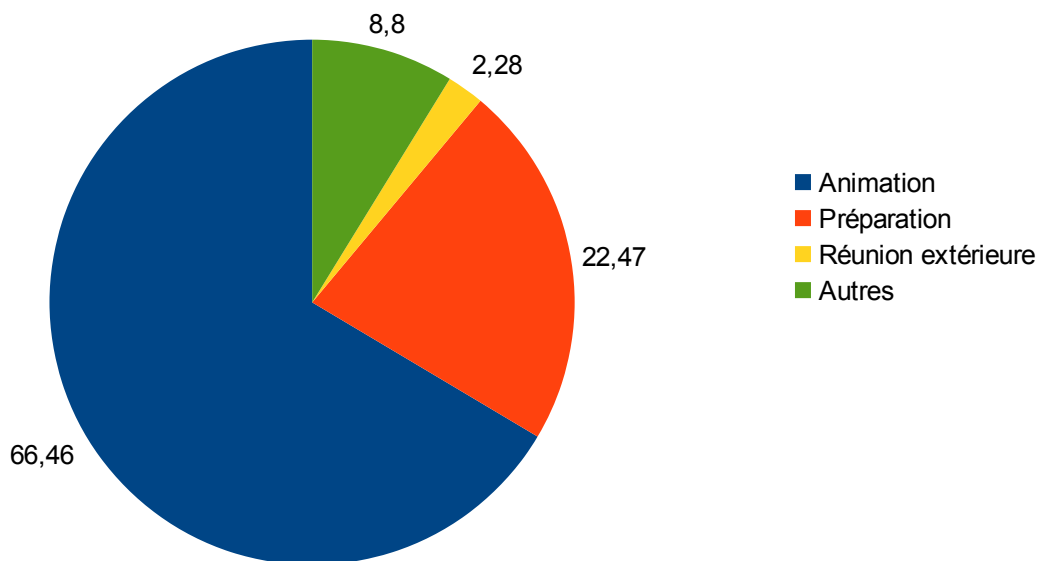
- la fonction d'accueil est partagée par l'ensemble de l'équipe professionnelle du centre social,
- le nombre d'accueil généraliste est variable bien qu'il semble se dessiner une cohérence de valeur absolue entre 2009 et 2010.

4.1.4 Répartition des heures de travail par fonction pour l'année 2010 :

Ventilation des fonctions du personnel administratif en %



Ventilation des fonctions du personnel d'animation en %



Le constat est simple :

la majorité des heures du personnel du centre social est consacré au face au face avec le public : au deux tiers pour le personnel d'animation et à moitié pour le personnel administratif. Si la mise en évidence de cette mesure parait naturelle, il convient cependant de rappeler la difficulté théorique et pratique à définir une unité d'oeuvre mesurable de l'activité du centre social.

4.1.5 Les réseaux d'appartenance du centre social :

4.1.5.1 La fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon :

Elle est fortement présente au travers :

- des réunions de directeurs,
- des réunions de référents familles,
- des formations-actions auprès des équipes d'animation,
- des séminaires fédéraux comme ceux consacrés à la réforme des collectivités territoriales, à l'évolution des intercommunalités ou au projet fédéral,
- l'intervention du délégué fédéral à l'occasion de conseils d'administration thématiques du centre social.

4.1.5.2 Le réseau d'accueil des enfants handicapés en milieu ordinaire :

Depuis 2003, le centre social de Salindres accueille dans le cadre de la Charte d'Accueil des Enfants Handicapés en milieu ordinaire, des enfants aux handicaps variés au sein de son ALSH. Travail commun associant familles, centre social et collectif Handicap 30, il réfère explicitement à une valeur majeure des centres sociaux : la dignité humaine.

4.1.5.3 Le réseau informel des acteurs d'insertion et de santé :

Dans le cadre des relations partenariales développées par le centre social et singulièrement à partir de l'Epicerie solidaire, le centre social participe à une action visant à :

- *"(...)donner au public accueilli la connaissance suffisante et des moyens pour avoir plus d'emprise sur leur santé tout en recherchant leur adhésion et en favorisant leur autonomie(...)"¹¹*

Le périmètre géographique retenu pour ce projet intègre le ressort du centre médico-social de Saint-Julien les Rosiers ainsi que les communes des Mages, du Martinet, de Molières sur Cèze, de Saint-Florent-sur-Auzonnet, de Saint-Jean-de-Valérisclé et de Saint-Julien-de-Cassagnas. Ce périmètre géographique permet une meilleure interconnaissance des opérateurs d'action sociale présent sur le territoire et permettra aussi, souhaitons-le, un travail supplémentaire sur la mobilité des publics.

Nonobstant les difficultés inhérentes à ce genre de travail, le centre social s'engage afin de permettre le décodage auprès de ses publics du maillage territorial d'action publique.

4.1.5.4 Le réseau Contrat-Enfance-Jeunesse de la communauté d'agglomération du Grand Alès :

Opérateur de politique public "enfance-jeunesse" sur la commune de Salindres, le centre social est associé aux réunions de travail organisées par la coordination enfance-jeunesse de la communauté d'agglomération sur les thématiques "enfance-jeunesse".

¹¹/document de travail "Pré-Projet de développement d'un atelier santé", 10/02/2011

4.1.5.5 Le réseau Contrat Local d'Accompagnement Scolaire :

Opérateur d'accompagnement scolaire sur le territoire communal, le centre social a accueilli des réunions d'échanges de pratiques organisées par l'ALCI.

4.1.5.6 Le projet éducatif local :

Depuis 2003, un projet éducatif local était présent sur la commune avec une coordination effectuée par le centre social. Ce travail permettait, malgré l'absence régulière des services de l'Etat, de tenter de partager des problématiques locales sur le fait éducatif. Dans le cadre de l'appel à projet 2011, le comité de pilotage départemental a jugé obsolète le projet présenté par le territoire. A ce égard, il convient de faire preuve de notre étonnement à deux niveaux :

- l'absence des services de la DDJS puis de la DDCS aux invitations lancées à participer aux réunions de comité de pilotage qui conduit par ces mêmes services à une décision de non validation du projet,
- l'affirmation selon laquelle le projet ne ferait pas apparaître de cohérence territoriale. A ce constat, il nous semble important de préciser que le document qui fédère sur le territoire est le contrat de projet pour lequel il y a une entrée "enfance-jeunesse"...

L'atomisation des services de l'Etat induit ici une difficulté de repérage des actions conduites sur le territoire.

4.1.5.7 R.E.A.P.P :

Le centre social et culturel adhère au R.E.A.P .P.

4.2.1 Gros plan sur des actions :

A fin d'obtenir une vision complète des actions développées par le centre social sur la période écoulée, le lecteur est renvoyé aux les rapports d'activités, aux revues de presse et aux comptes-rendus financiers régulièrement envoyés à chaque fin d'exercice. L'objet de la présente partie est de procéder à une présentation de points jugés comme majeurs dans l'avancée du contrat de projet. Une manière plus ludique de porter un regard sur ce travail est la consultation de notre webTV sur :

<http://centresocialsalindres.net>

4.2.1.1 L'accueil généraliste :

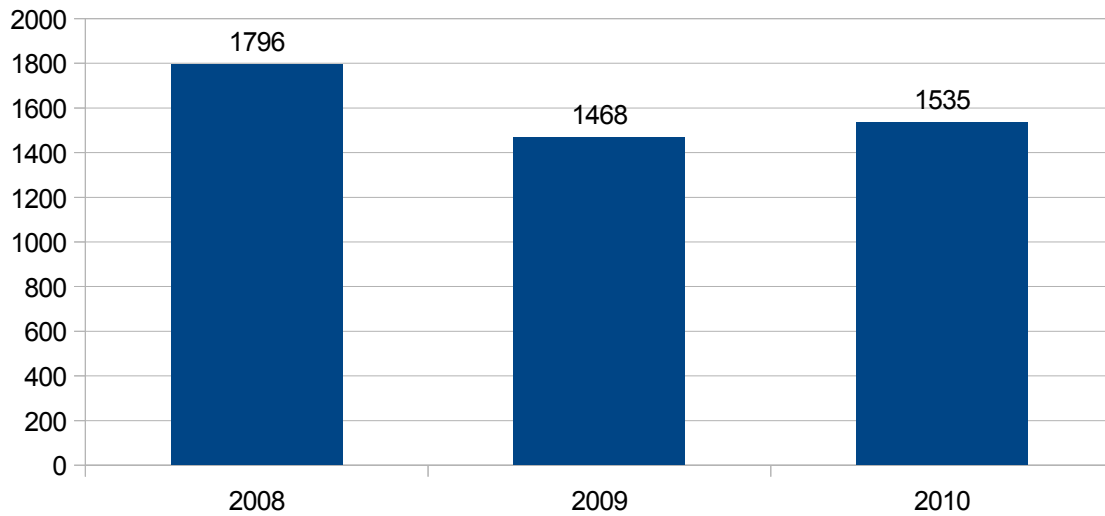
Objectifs	Actions réalisées
<p>Être un lieu privilégié de passage et d'écoute</p> <p>Offrir un service d'information accessible à tous retravailler et soutenir l'accueil de bénévoles d'activités et de décision développer la pratique de communication</p> <p>-poursuivre la professionnalisation de l'accueil du public</p>	<p>Mesure quantitative de l'accueil réalisé¹²</p> <p>Labellisation d'un Point-Infos-Familles</p> <p>Mise en place d'une formation de bénévoles dans le cadre du programme de formation fédéral</p> <p>Maintien du site internet</p> <p>Rédaction d'une lettre mensuelle des administrateurs</p> <p>Maintien de la revue de presse</p> <p>-évolution technologique de certains outils comme l'installation d'un standard téléphonique</p> <p>- formation à l'accueil</p> <p>- création d'une plaquette de présentation du centre social.</p>

4.2.1.2 L'ALSH :

Objectifs	Actions réalisées
<p>- poursuivre notre accueil souple adapté au rythme de vie de l'enfant et du groupe familial,</p> <p>- poursuivre et développer l'accueil aux parents,</p> <p>- poursuivre et soutenir la qualification du personnel permanent et occasionnel,</p> <p>- développer la politique de communication en élaborant une plaquette d'information spécifique</p>	<p>Maintien de l'accueil sans réservation préalable hors les vacances scolaires et sans versement d'acomptes,</p> <p>Formation BP-JEPS de l'animatrice enfance en charge de la direction de l'ALSH.</p> <p>Action non réalisée.</p>

¹²/Cf supra

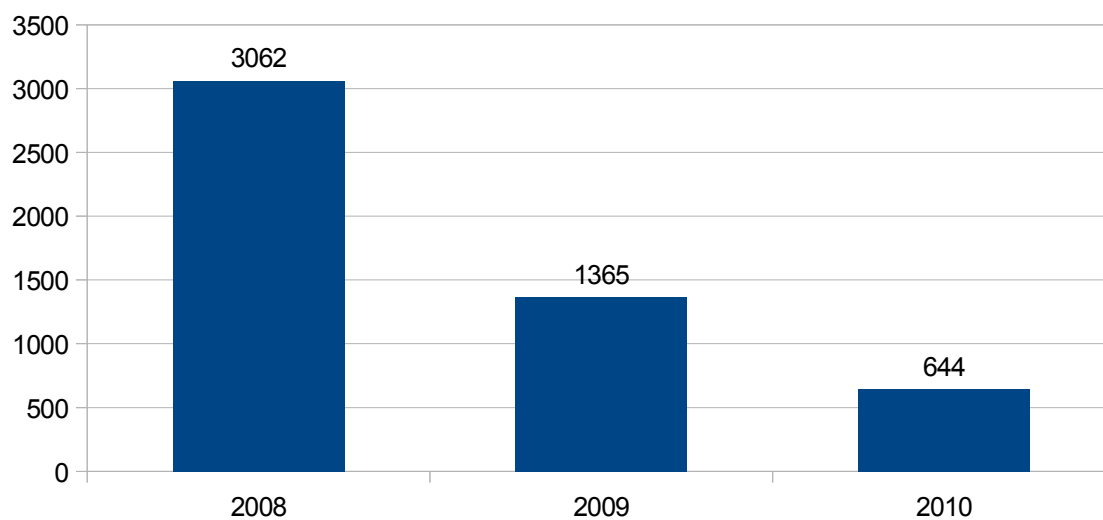
Journées enfants réalisées



4.2.1.3 L'accueil-jeunes :

Objectifs	Actions réalisées
<p>- poursuivre l'accueil des jeunes pour dynamiser les processus d'autonomisation à partir de la prise en compte de la jeunesse comme expérience collective, individuelle, temporaire et marquante.</p>	<p>- échanges avec d'autres structures : camps réalisés en commun avec le centre social de Saint-Julien-les-Rosiers, le centre social de Cendras ou encore divers service jeunesse,</p> <p>- signature d'une convention d'accueil spécifique de mineurs avec la direction départementale de la cohésion sociale du Gard,</p> <p>- maintien des activités de hip-hop au sein du collège de Salindres en collaboration avec l'équipe éducative et le centre social de Saint-Jules Rosiers,</p> <p>- réalisation d'un film en collaboration avec l'association La Jeunesse Florentine.</p>

Nombre de passage par année

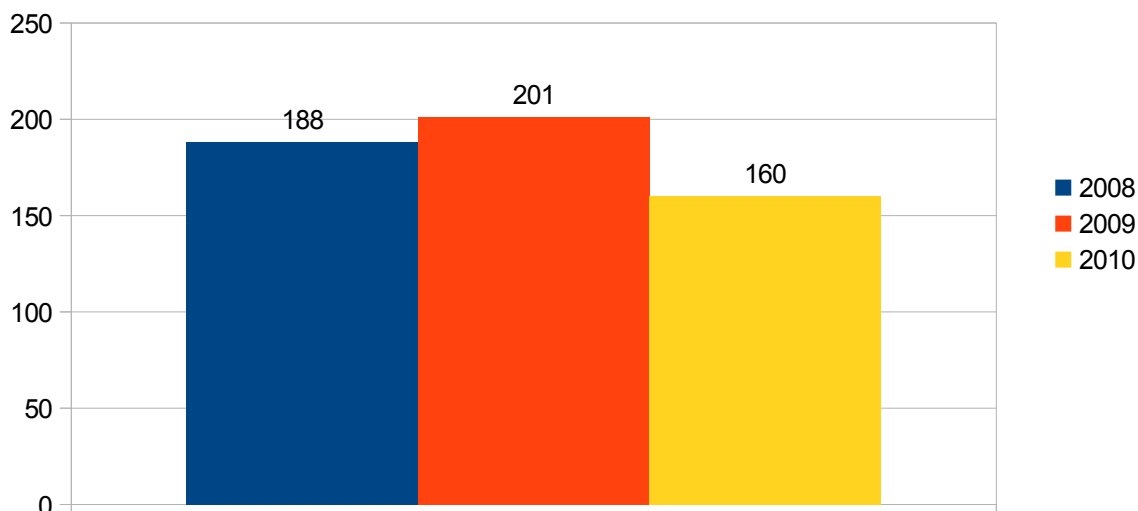


Pour information, il convient de souligner que la chute de fréquentation de l'année 2010 est dûe à une réorganisation interne du secteur avec moins d'heures d'accueil dit "libre".

4.2.1.4 Les permanences d'information juridique :

Objectifs	Actions réalisées
-Mettre en place une offre de service juridique	- permanence bi-mensuelle depuis 2003

Fréquentation permanence juridique par année



4.2.1.5 L'accueil dans les locaux de l'épicerie :

Créée dans le cadre d'une volonté de lutte contre le salariat pauvre, l'épicerie s'est développée dans le cadre d'une action collective d'insertion. Outre le classique travail d'accompagnement social, l'enjeu était de créer un lieu de sociabilité collective comme espace de lutte contre l'isolement. Le travail d'accompagnement effectué a principalement porté sur :

- l'accès au logement,
- l'accès aux lieux de soins en partenariat actif avec RESEDA et l'équipe mobile de santé psychiatrique,
- l'orientation vers les lieux de formation.

Le travail d'information a conduit à travailler les thématiques suivantes :

- l'accès aux droits CMU et CAF,
- l'accès au locapass et à la lutte contre l'insalubrité dans les logements,
- l'information au droit de la consommation particulièrement sur les "crédits-revolving" avec l'ADEIC,
- l'information sur la lutte contre le surendettement,
- l'information sur la diététique et la pratique sportive en partenariat avec l'office municipal des sports de la Ville d'Alès et RESEDA,
- l'information sur les bilans de santé avec une visite du centre de bilan de santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Alès.

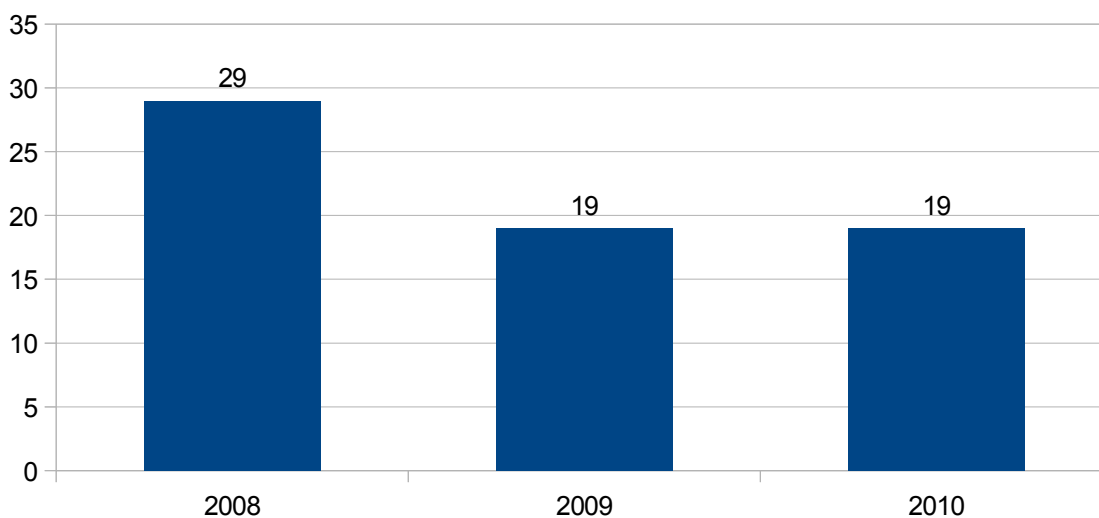
En filigrane de ces thématiques nous réinsistons sur la transversalité de la lutte contre l'isolement.

Pour valoriser cette thématique, une action "Restos du Monde" a été mis en place dès 2008. L'objet consiste à préparer un repas partagé contre une participation modique avec des invités. Elus, partenaires sociaux, amis du centre social peuvent ainsi échanger avec un public dont ils méconnaissent parfois les douleurs et les difficultés. L'épicerie devient ainsi également un objet

questionnant le territoire sur ses problématiques d'insertion sociale et professionnelle. C'est dans le prolongement de cette action "Resto du Monde" que s'est inscrit l'action "Resto Associatif". C'est dans un cadre de collaboration avec des réseaux associatifs ou des communes impliquées que nous avons procédé à la livraison de repas pour des "clients extérieurs" : RESEDA, communauté de communes "Vivre en Cévennes", commune de Salindres, association "La Clède".

A ce jour ce versant de l'activité pourrait se développer dans le cadre d'une entreprise d'insertion portée par une structure adhoc.¹³

Personnes suivies en A.C.I



4.2.1.6 Une aide aux associations¹⁴ :

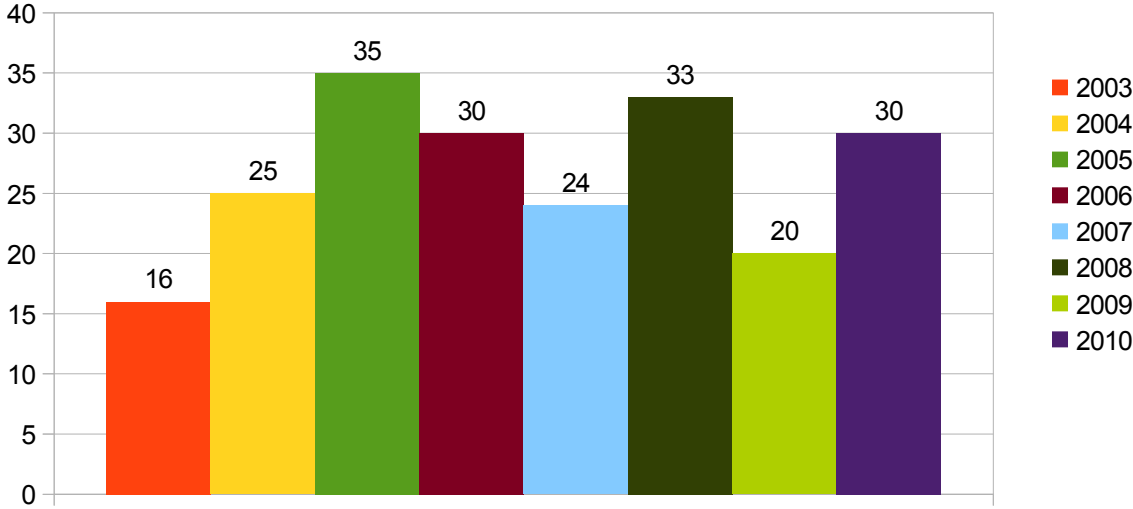
Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - offrir un lieu-ressource au tissu associatif - favoriser la mise en synergie des outils de développement du tissu associatif, - faciliter les échanges entre associations. 	<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition d'un outil de reprographie, - mise à disposition d'un minibus, - accompagnement à la recherche de subvention, - accompagnement à la création, - gestion du fonds de participation des habitants dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération d'Alès, - participation au forum des associations salindroises organisé par l'association sportive salindroise, association doyenne de la commune, - prêt de salle, -conventionnement, y compris financier, avec certains partenaires associatifs afin de conduire des actions dans le cadre du centre social,

¹³/Cf infra

¹⁴/Cf supra ventilation des horaires de travail consacrée au fait associatif

	- aide au développement.
--	--------------------------

Nombre d'adhérents associatifs par année



4.2.1.7 Une information sur la parentalité :

Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - proposer des espaces d'expression, d'échanges d'expérience et d'information sur la parentalité, - favoriser la confrontation des modèles éducatifs, - valoriser la fonction parentale. 	<ul style="list-style-type: none"> - rencontres à thème : confrontation entre le directeur de l'école et les familles afin d'échanger sur le rôle de l'école et son mode d'emploi, sur la prévention des accidents domestiques, - continuité du projet vacances en famille en collaboration avec notre fédération nationale et l'agence nationale des chèques-vacances afin de permettre le partage de temps commun "parents-enfants", à noter que depuis plus de trois ce projet est assis sur l'épargne bonifiée et que celle-ci est réellement effectuée par les familles, - participation de parents aux ateliers d'accompagnement scolaire, - réalisation d'ateliers commun "parents-enfants" tel qu'ateliers d'équitation, pique-nique à partager, ateliers communs de cuisine, - mise en place de "projets autonomes"

	<p>permettant aux familles de prendre en charge de A à Z une envie commune de vivre un moment privilégié,</p> <p>- mise en place d'action ciblée tous publics avec une cible "famille" : élaboration d'une "fresque populaire" sur la thématique sport/santé/alimentation.</p>
--	--

4.2.1.8 La mise en réseau des intervenants sociaux du territoire

Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les liens partenariaux tissés lors du montage de projet de l'épicerie sociale, - faire vivre une réelle synergie servant les habitants du territoire, - orienter à bon escient les publics demandeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - travail concret de réunion de concertation avec l'assistante sociale du département dans le cadre d'orientation ACI ou de problématiques d'intervention sociale repérée par le centre social, - travail d'information sur l'utilisation des aides aux vacances CAF effectué par les travailleurs sociaux de territoire CAF, - invitation à participer aux temps de réécriture du contrat de projet, - émission régulière d'informations sur les action du centre social auprès du réseau repéré de partenaires. <p>Magré tout, il convient de préciser que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réorganisations territoriales de certains partenaires n'ont pas permis, loin de là, une efficience maximale des modalités de collaboration, - le périmètre local paraît parfois éloigné des "zones centre" et ne permet pas une mobilisation régulière des partenaires.

4.2.1.9 La mise en réseau des acteurs éducatifs :

Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - développer la réflexion collective sur la complémentarité "temps scolaire-temps périscolaire", - poursuivre et soutenir notre partenariat actif avec le groupe scolaire primaire et collègue. 	<ul style="list-style-type: none"> - réorganisation des actions du contrat local d'accompagnement scolaire avec une entrée "activités de découverte scientifique" afin de travailler sur la transférabilité de compétence plus que sur l'acquisition de connaissance scolaire. Double participation à Gard Expo Sciences avec la présentation d'une maquette de maison solaire et la présentation d'une maquette de rivière, - maintien d'un atelier de lecture auprès des élèves de cours préparatoire conformément au souhait des enseignants, - rôle de médiateur entre l'école et certaines familles, - intervention dans l'école primaire en lien avec l'association "La Jeunesse Florentine" afin de développer un projet autour de la préservation de la ressource en eau et de la vie des cours d'eau,¹⁵ - continuation de l'intervention au collège dans le cadre d'ateliers de Hip-Hop permettant ainsi de maintenir le lien avec l'équipe de direction du collège.

4.2.1.10 Utilisation du support culturel pour poursuivre, soutenir et développer l'accès aux loisirs et animations permettant le lien social et familial :

Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - développer l'accès aux pratiques culturelles diversifiées, novatrices, ou classiques, accessibles financièrement à tous, - développer les sorties culturelles, - permettre l'expression des potentialités des enfants et des jeunes, - lutter contre les représentations négatives sur la culture, - soutenir la curiosité. 	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion à Cultures du Coeur Vaucluse,¹⁶ - sorties régulières au Cratère Théâtre d'Alès, - sorties au Zénith de Montpellier, (Fellag, Gad El Maleh, Soprano...), - sorties au Festival d'Avignon, - organisation de ciné plein-air assis sur le principe de la diffusion d'un film d'animation afin de modifier les habitudes de consommation cinématographique, - atelier de dessin pour les 6-12 ans,

¹⁵/A noter que ce projet a bénéficié du soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée

¹⁶ /Cultures du Coeur Gard Hérault ayant cessé ses activités

	<p>- participation de l'atelier de dessin aux échanges de production organisé par l'association "Salindres-Lipova" dans le cadre du comité de jumelage,</p> <p>- atelier de théâtre gratuit pour les primaires et les collégiens encadré par un comédien professionnel du Théâtre de la Réplique avec production d'une représentation en fin de saison annuelle,</p> <p>- création d'une WebTV :</p> <p style="text-align: center;">http://centresocialsalindres.net/</p> <p>ou</p> <p style="text-align: center;">http://www.youtube.com/user/csswebtv#p/u</p> <p>Sont organisés dans cette action, des ateliers de prise de vue et des ateliers de montage. Un investissement sur un logiciel de montage. Il est envisagé de rejoindre le réseau Passeurs d'Images afin de pouvoir confronter les images produites à d'autres produites par d'autres amateurs. Afin de pouvoir mener à bien cette action le centre social a investi dans un caméscope semi-professionnel et dans un logiciel de montage.</p>
--	---

4.2.1.11 Développer la mobilité des jeunes en particulier dans l'espace européen :

Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - découvrir d'autres lieux de vie et d'autres cultures, - s'ouvrir à une culture différente, - offrir aux jeunes la possibilité de sortir de leur village, - favoriser l'expérience de la mobilité alliant intérêt personnel et collectif en soutenant et accompagnant le jeune dans cette expérience, 	<ul style="list-style-type: none"> - continuation de la logique de camp de jeune organisés dans l'espace européen, - abandon du projet JAMO : les ressources techniques internes n'ont pas permis la réalisation d'une action de cet ampleur, ce constat induit la nécessité de former l'équipe d'animation à ce type de travail, toutefois, l'aspect positif consiste en la prise en compte de l'espace européen et de ses dimensions dans le cadre de discussion d'administrateurs du centre social,

4.2.1.12 Encourager et associer le public à l'organisation des loisirs :

Objectifs	Actions réalisées
- Encourager et associer le public à l'organisation des loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - projets autonomes, - Conseil d'enfants et "minute-discute" mis en place dans le cadre de l'ALSH, - groupe de préparation des sorties "familles", - organisation des camps par des jeunes : réservation, choix des activités, négociation auprès des prestataires de services, calcul de la participation tarifaire, - projet "vacances-familles" : étude budgétaire préalable à la décision familiale, choix d'une destination et d'un mode d'accueil, réalisation d'un compte-rendu collectif ou individuel à l'issue des vacances, - détermination d'une politique de tarification votée en Conseil d'administration et applicable à l'intégralité des actions du centre social hors l'ALSH : Tarif = 0,5 * coût-action – charges de personnel-charge de transport.

4.2.1.13 Encourager et associer les adhérents à la prise de décision et de responsabilité associatives :

Objectifs	Actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> - redynamiser le Conseil d'Enfants - création d'un livret d'accueil, - encourager l'accès au Conseil d'Administration et aux commissions thématiques, - permettre la participation des jeunes aux instances associatives, 	<ul style="list-style-type: none"> - cf supra, - livret créé et distribué à l'ensemble des adhérents du centre social, - cf supra le chapitre sur la vie associative, - les compétences professionnelles mobilisables durant la période n'ont pas permis une efficacité de cet objectif,

- créer les conditions de participation aux décisions concernant les l'épicerie.	- des usagers de l'épicerie sont devenus administrateurs du centre social devenant ainsi pleinement décideurs des choix concernant l'épicerie.
--	--

4.2.1.13 Evaluation des orientations :

Trois orientations générales structuraient le projet social 2008-2013 :

Orientation 1 :

Poursuivre et développer notre mission d'accueil, d'information et d'orientation du public.

Orientation 2 :




Utiliser le support culturel pour poursuivre, soutenir et développer l'accès aux loisirs et animation permettant le lien social et familial,

Orientation 3 :

Soutenir les dynamiques de participation des habitants débouchant sur une expérience d'autonomie et de prise de responsabilité.

Nous avons opté pour une appréciation des orientations générales à l'aide de logotypes signifiants. Il convient de ne pas isoler cette évaluation des éléments de bilan fournis précédemment. En effet tenant d'une démarche inductive, l'appréciation des orientations ne peut se concevoir qu'au regard des objectifs et actions qui leur sont liés. D'autre part, ce type d'évaluation permet d'approcher la question du ressenti de l'évaluation par les acteurs concernés et en premier lieu par les administrateurs du centre social.

Les outils utilisés afin de "donner" une évaluation à l'orientation générale ont été composites mais sont principalement : des comptes-rendus de réunion, des comptes-rendus d'entretien, les travaux de séminaire d'écriture du contrat de projet et également le ressenti sur le climat général du centre social.

Orientation	Item d'évaluation	Commentaire
1		L'orientation est en cohérence avec les réalité territoriale et les objectifs en rapport ont été majoritairement atteints.
2		L'orientation est en cohérence avec les réalités territoriales et les objectifs en rapport ont été partiellement atteints.
3		L'orientation est en cohérence avec les réalité territoriale et les objectifs en rapport ont été majoritairement atteints.

CINQUIEME PARTIE
ORIENTATIONS 2012-2015

5.1 Les orientations voulues par le groupe de travail sur le contrat de projet 2012-2015 :

A l'issue de ses travaux, le groupe a produit la liste d'items suivants :

- garantir l'égalité hommes/femmes,
- nous aider dans les démarches administratives,
- mettre en place des échanges intergénérationnels sur différents sujets,
- être ouvert sur l'extérieur,
- être un lieu de parole,
- lutter contre l'exclusion et l'isolement,
- faire évoluer les activités pour les jeunes,
- permettre aux usagers, aux salariés, aux bénévoles de mieux communiquer,
- continuer le travail d'autonomie des jeunes,
- poursuivre et améliorer sa politique d'intégration sociale en privilégiant les projets d'activité favorisant l'autonomie et les relations intergénérationnelles,
- continuer à lutter contre le racisme et travailler le partage des cultures,
- valoriser et élargir le bénévolat.

Un travail de reclassement thématique permet la définition des items suivants :

1/Soutenir les personnes et créer des solidarités locales :

Au travers de cette orientation, c'est de la lutte contre l'isolement, la pauvreté et la désocialisation que le centre social cherche à agir. La fonction accueil est au coeur de cette orientation.

2/Animer un espace de participation permettant l'expérimentation :

L'enrichissement du pouvoir d'agir des personnes ne peut se concevoir sans prise de responsabilité effective et sans expérimentation de la prise de décision.

3/Valoriser le bénévolat :

La dimension bénévole, bien que de plus en plus complexe à intégrer dans des logiques de gestion, est au coeur de la notion du projet centre social. Il s'agira d'expérimenter une capitalisation des acquis des bénévoles.

4/Maintenir l'animation collective :

Dimension nécessaire à la création de solidarité collective, d'intelligence et à la confrontation, cette dimension d'animation sera privilégiée afin de permettre aux usagers d'expérimenter des comportements sociaux.

Autour de ces orientations générales viendront s'agréger des actions potentielles décrites ci-après.

Dans la logique d'animation globale partagée par les partenaires du présent projet, chaque action sera plus ou moins colorée par les quatre orientations. Toutefois, l'intérêt de la démarche consiste à ce que toutes les orientations soient visées dans chacune des actions proposées aux usagers du centre social.

5.2 Les actions potentielles :

Objectifs spécifiques :	Développer les outils mobilisables au service de l'insertion sociale socio-économique des usagers :
Actions :	<ul style="list-style-type: none"> - participation à la création d'une structure de l'IAE sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif¹⁷ : une association adhoc a été créée afin de mener à bien la phase de préfiguration, cette association va signer une convention de partenariat avec le centre social et à d'ores et déjà obtenu des financements spécifiques dans le cadre du dispositif européen 4.2.3 dont l'un des objectifs est "<i>(...)l'intégration sociale des personnes défavorisées et lutte contre la discrimination sur le marché du travail (...)</i>", - accueil des permanences des services sociaux du département dans les locaux du centre social et culturel afin de permettre un resserement des liens avec nos partenaires et d'initier la mise en place d'une plate-forme de service social, - permanence juridique gratuite ouverte à tous sous conditions d'adhésion au centre social et dont l'objet vise à éviter le droit processuel, - Point-Infos-Familles afin de permettre un accueil individualisé d'usagers à la recherche d'informations de tout ordre, - accueil généraliste du centre social première étape interne à l'orientation vers des services externes ou vers des actions du centre social, - épicerie solidaire dont deux des objectifs sont la lutte contre l'isolement et le développement des compétences des usagers et de leur savoir-faire.
Critères d'évaluation :	Nombre d'action mises en place et taux de fréquentation, Analyse des discours.

¹⁷Voir statuts en annexe

Objectifs spécifiques :	Maintenir des temps d'accueil spécialisé permettant d'offrir un "pool" de services sur le territoire.
Actions :	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de loisirs sans hébergement ouvert à tous les enfants âgés de 4-13 ans le mercredi toute la journée et durant les vacances scolaires. L'évolution des conditions d'accueil pourrait être liée à l'évolution des compétences réparties entre commune et communauté d'agglomération, - Lieu d'accueil spécifique de mineurs conventionné avec la direction départementale de la cohésion sociale ouvert à la tranche d'âge 14-18 ans, - Accueil d'enfants ou de jeunes handicapés dans le cadre de la charte nationale de l'accueil des enfants handicapés en milieu ordinaire et en lien avec le collectif gardois, - Création d'une ludothèque permettant des temps partagés "parents-enfants", - Accueil des associations dans le cadre d'un service de reprographie, de l'aide à la recherche de financements voire accueil d'individus afin d'apporter des informations relatives à la création d'association ou à l'obtention de labels spécifiques, prêt de salles afin de permettre à des associations de tenir leur réunion voire d'assurer leur activité telle une chorale scolaire, - Mise à disposition d'un véhicule de transport collectif aux associations adhérentes du centre social et culturel,
Critères d'évaluation :	<p>Nombre d'action mises en place et taux de fréquentation, Analyse des discours, Equilibre financier des actions.</p>

Objectifs spécifiques :	Renforcer les compétences sociales des usagers
Actions :	<ul style="list-style-type: none"> - projet "vacances-familles" permettant au travers d'une démarche accompagnée à des familles de se projeter dans le temps, de réfléchir à la notion de vacances, d'organiser des vacances en familles. Ce travail a été mis en place en 2003 et s'appuie sur le dispositif d'épargne-bonifiée dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Nationale des Centres Sociaux et l'Agence Nationale des Chèques-vacances, - projet d'accompagnement à la scolarité assis sur la culture scientifique et techniques : énergie solaire, préservation de la ressource en eau ou micro-fusée : des thématiques développées permettant à des écoliers d'acquérir des compétences transférables dans leur vie scolaire, - projet WebTV permettant à des usagers de porter un regard et de donner à voir ce regard singulier sur leur environnement quotidien. Enfin ce projet permet aux usagers d'élargir leur territoire en étant sollicité pour participer à des évènements extérieurs à la commune de Salindres comme à l'occasion de la semaine bleue de Saint-Christol-lez-Alès ou en participant à des ateliers organisés par la maison de retrait de Saint-Ambroix, - Ateliers de connaissance organisés dans le cadre de l'épicerie solidaire tels que : les lieux de santé du bassin alésien, les conditions d'octroi de la C.M.U, l'information sur le R.S.A, - Ateliers culturels : participation au Festival d'Avignon, aux évènements culturels régionaux, aux ateliers de pratiques organisés par le centre social, - Valorisation du bénévolat d'activité et de gestion au travers de la mise en place de temps spécifiques et de formation en lien avec l'ACEGAA ou la Fédération Régionale des Centres Sociaux.

Critères d'évaluation :	Nombre d'action mises en place et taux de fréquentation, Analyse des discours, Typologie des sorties de l'ACI.
--------------------------------	--

Objectifs spécifiques :	Continuer l'outillage du centre social en outils de gestion
Actions :	- actualisation des logiciels de comptabilité et de paye avec mise en place de formation adaptée pour la comptable et le directeur, - continuation de la démarche Tableau de Bord, - recherche d'outils adaptés à la mise en place d'une Gestion Electronique des Documents.
Critères d'évaluation :	Viabilité économique du centre social et culturel.

CONCLUSION

La mise en valeur d'une partie des actions réalisées afin d'apporter des "petites réponses" à la dégradation de la situation sociale est au coeur du projet centre social et de ses évolutions. Le partenariat et la grande confiance témoignée par la municipalité renforce l'action du centre social sur le territoire.

Cependant face aux grands défis posés par l'atomisation sociale et une précarisation de plus en plus prégnante les solutions apportées antérieurement par le centre social se muent inéluctablement en palliatif aux effets limités.

Le choix affirmé par le centre social de Salindres est constant : agir au plus près des populations afin d'améliorer un tant soi peu la vie quotidienne des habitants.

Au travers de ce choix quatre volonté se croisent :

- la volonté de ne pas laisser sans réponse,
- la volonté d'écouter chaque demande individuelle ou collective,
- la volonté de permettre aux habitants de s'immiscer dans des réseaux de sociabilité leur permettant d'être un véritable individu social,
- la volonté de donner des outils aux usagers leur permettant de rendre intelligible leur environnement immédiat.

Malgré le contexte tourmenté, le centre social reste un outil adapté à la mise en oeuvre de solidarités locales et d'expérience de participation concertée entre acteurs d'un même territoire. Sans ancrage territorial le centre social peut vite se résumer à un simple dispenseur de politique publique voire d'aide sociale. Notre approche du "social" se veut à la fois ambitieuse et modeste:

- ambitieuse en ce qu'elle ne se dérobe pas face aux grandes problématiques sociales posées sur des des territoires comme les nôtres : accès à l'emploi, accès au logement, accès à la santé...
- modeste en ce qu'elle s'efforce de cibler nos compétences et nos capacités d'agir sur ces porblématiques : notre fonction n'est pas de substituer à tel ou tel opérateur public mais bien de l'identifier, de le réperer et de construire avec lui des partenariats potentiels au service des usagers.

ANNEXES

Table des matières

CONTRAT DE PROJET 2012-2015.....	<u>1</u>
PREMIÈRE PARTIE.....	<u>3</u>
REPÈRES SUR LE CENTRE SOCIAL DE SALINDRES.....	<u>3</u>
1.1 Des orientations en évolution :.....	<u>4</u>
1.2 Une évolution progressive :.....	<u>5</u>
1.3 La vie statutaire du 01 janvier 2008 au 30 mai 2011 :.....	<u>6</u>
1.4 Répartition des types d'adhésion par année du contrat :.....	<u>7</u>
1.5 L'équipe professionnelle au service du projet :.....	<u>7</u>
DEUXIEME PARTIE.....	<u>8</u>
REPÈRES SUR LE TERRITOIRE.....	<u>8</u>
2.2. Les constituants démographiques :.....	<u>9</u>
2.2.1 Structure de la population :.....	<u>9</u>
2.2.2 La structuration institutionnelle :.....	<u>14</u>
2.2.2.1 La commune et la communauté d'agglomération :.....	<u>14</u>
2.2.2.2 le niveau de négociation des compétences :.....	<u>15</u>
2.2.2.3 le maintien ou pas de la compétence partagée :.....	<u>15</u>
2.2.2.4 L'inscription d'une compétence "action sociale" élargie :.....	<u>15</u>
2.2.3 Le Département :.....	<u>17</u>
2.2.3.1 La réforme de la clause générale de compétence :.....	<u>17</u>
2.2.4 La CAF :.....	<u>17</u>
2.2.4.1 L'incertitude sur la convention d'objectifs et de gestion :.....	<u>17</u>
TROISIEME PARTIE.....	<u>18</u>
REPÈRES SUR LA METHODE.....	<u>18</u>
3 Eléments de méthode de réécriture :.....	<u>19</u>
QUATRIEME PARTIE.....	<u>21</u>
ELEMENTS DE BILAN.....	<u>21</u>
4.1 Les outils transversaux au service du projet :.....	<u>22</u>
4.1.1 La démarche Tableau de Bord :.....	<u>22</u>
4.1.2 L'équipe professionnelle :.....	<u>25</u>
4.1.3 L'accueil du public :.....	<u>26</u>
4.1.4 Répartition des heures de travail par fonction pour l'année 2010 :.....	<u>28</u>
4.1.5 Les réseaux d'appartenance du centre social :.....	<u>29</u>
4.1.5.1 La fédération régionale des centres sociaux du Languedoc- Roussillon :.....	<u>29</u>
4.1.5.2 Le réseau d'accueil des enfants handicapés en milieu ordinaire :	<u>29</u>
4.1.5.3 Le réseau informel des acteurs d'insertion et de santé :.....	<u>29</u>
4.1.5.4 Le réseau Contrat-Enfance-Jeunesse de la communauté d'agglomération du Grand Alès :.....	<u>29</u>
4.1.5.5 Le réseau Contrat Local d'Accompagnement Scolaire :.....	<u>30</u>
4.1.5.6 Le projet éducatif local :.....	<u>30</u>
4.1.5.7 R.E.A.P.P :.....	<u>30</u>
4.2.1 Gros plan sur des actions :.....	<u>30</u>

4.2.1.1 L'accueil généraliste :	<u>31</u>
4.2.1.2 L'ALSH :	<u>31</u>
4.2.1.3 L'accueil-jeunes :	<u>32</u>
4.2.1.4 Les permanences d'information juridique :	<u>33</u>
4.2.1.5 L'accueil dans les locaux de l'épicerie :	<u>34</u>
4.2.1.6 Une aide aux associations :	<u>35</u>
4.2.1.7 Une information sur la parentalité :	<u>36</u>
4.2.1.8 La mise en réseau des intervenants sociaux du territoire :	<u>37</u>
4.2.1.9 La mise en réseau des acteurs éducatifs :	<u>38</u>
4.2.1.10 Utilisation du support culturel pour poursuivre, soutenir et développer l'accès aux loisirs et animations permettant le lien social et familial :	<u>38</u>
4.2.1.11 Développer la mobilité des jeunes en particulier dans l'espace européen :	<u>39</u>
4.2.1.12 Encourager et associer le public à l'organisation des loisirs :	<u>40</u>
4.2.1.13 Encourager et associer les adhérents à la prise de décision et de responsabilité associatives :	<u>40</u>
4.2.1.13 Evaluation des orientations :	<u>41</u>
CINQUIEME PARTIE.....	<u>43</u>
ORIENTATIONS 2012-2015.....	<u>43</u>
5.1 Les orientations voulues par le groupe de travail sur le contrat de projet 2012-2015 :	<u>44</u>
5.2 Les actions potentielles :	<u>46</u>
CONCLUSION.....	<u>50</u>
ANNEXES.....	<u>52</u>